

**Action :** Mise en place d'une stratégie locale contre les risques d'érosion

**Enjeu :** Prendre en compte les différents risques naturels présents sur le territoire

**Objectif :** Anticiper le retrait de cote

**Etat de l'action :**

en projet    **x en cours**

---

#### Contexte, description de l'action et résultats attendus

Depuis octobre 2015, la commune de Lège-Cap Ferret pilote une stratégie de gestion de la bande côtière. Son enjeu est de préserver durablement les personnes, les biens et l'attractivité du littoral sur la commune. Son objectif principal est de définir avec l'ensemble des partenaires du territoire une vision partagée et un plan d'action qui devraient permettre de faire face durablement aux risques d'érosion côtière sur la commune.

Une étude, réalisée de manière rigoureuse et progressive suivant la méthode de la stratégie nationale de gestion de la bande côtière et sa déclinaison régionale, a permis de définir les grands axes du plan d'actions, et de mettre en exergue les conditions à remplir pour passer en phase opérationnelle.

Ces choix consistent à capitaliser sur les modes de gestion existants et à faire évoluer la manière dont ils sont mis en œuvre, pour les rendre encore plus efficaces et plus pérennes.

En 2017, la commune a proposé un planning prévisionnel pour les 3 ans à venir, qui associe ambition et pragmatisme. Les actions principales portent sur :

- Les opérations préalables à la réalisation des travaux de lutte active douce, afin d'encadrer ces travaux de manière technique, environnementale et règlementaire.
- Les différentes études techniques : relocalisation du poste de secours et du petit train, risque de brèche, rechargement d'urgence.
- Les travaux de lutte active souple (Pointe, Flèche, Mimbeau)
- Le lancement de la concertation/médiation sur la gestion des ouvrages en durs.

---

#### Echéancier

Des discussions sont en cours avec les partenaires pour hiérarchiser et ajuster ce programme prévisionnel 2017-2020.

---

**Moyens**

---

Ce programme prévisionnel représente un montant de 3,384 millions d'euros HT d'ici 2020, avec une possibilité de financement de la part de l'Etat, de la Région Nouvelle Aquitaine et du FEDER qui ne pourra pas excéder 80%

---

**Indicateurs d'évaluation**

---

Maintien du trait de côte

---

**Partenaires**

---

DREAL, GIP Littoral Aquitain, Région, Département, DTTM, Conservatoire du Littoral, SIBA

---

**Pilotage de l'action**

---

**Direction** : M. Le Maire

**Services** : Urbanisme

**Commission(s) référente(s)** : Commission Urbanisme et Commission Affaires maritimes et environnement

---

**Intégration des finalités du Développement durable**

---

*(1) =intégration faible, (4)=intégration forte*

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : **4**

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : **4**

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : **4**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : **4**

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : **4**

---

**Opérations réalisées**

---

Avec l'appui du GIP Littoral, la Commune a mis en place sa stratégie locale de 1ere génération 2018-2022